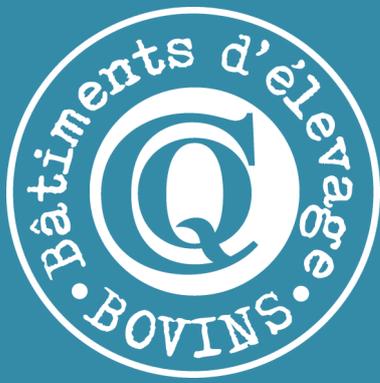


# LA CONCEPTION DES BÂTIMENTS LAI TIERS EN IRLANDE

## Le bâtiment et le pâturage du 20 mai au 23 mai 2025



Le Comité Régional Bâtiment souhaite apporter aux opérateurs une ouverture sur d'autres systèmes d'élevage et d'autres conceptions de bâtiment en Europe.

L'agriculture irlandaise est dominée par l'élevage et la production laitière basée sur une période de pâturage de plus de 300 jours par an. Les deux piliers de la production irlandaise sont le lait et la viande bovine. La stratégie agricole irlandaise repose sur une forte ambition de croissance de la valeur de ses exportations. Le secteur agricole irlandais, qui représente 37% des émissions de gaz à effet de serre (GES) du pays, est soumis à des pressions croissantes pour aller vers plus de durabilité notamment via le nouveau plan d'action



climat adopté par le gouvernement. L'Irlande souhaite en parallèle continuer à communiquer sur sa réputation d'île « verte » (l'alimentation bovine provenant essentiellement des pâturages) pour promouvoir les produits « origin green » .



Mai 2025



### RENCONTRER, DECOUVRIR, SE FORMER

#### RENCONTRER

des chercheurs, des concepteurs, des constructeurs et des éleveurs.

#### DECOUVRIR

des élevages laitiers, des conceptions de bâtiment différentes, les techniques constructives locales, les équipements, les acteurs de l'élevage en Irlande.

#### SE FORMER

à la conception des bâtiments d'élevage, et tirer profit de l'expérience des autres, en participant à des échanges et en partageant son savoir faire.

Objectifs de la formation :

#### S'OUVRIR

à d'autres concepts de logement et d'autres systèmes d'élevage

#### ETRE CAPABLE

de conseiller les éleveurs sur l'adaptation des bâtiments au systèmes pâturant.



## Mardi 20 mai 2025

Départ de l'aéroport de NANTES Atlantique à 15h00

Voyage en avion vers DUBLIN, arrivée prévue à 15h40

Rencontre avec notre accompagnateur interprète

Trajet vers DUBLIN, tour de ville et transfert à l'hôtel

**PRESENTATION** à l'hôtel

**TOUR DE TABLE** Expression des stagiaires et recueil des attentes

**INTERVENTION** de l'animateur de la formation



Dîner dans une brasserie et hébergement à DUBLIN



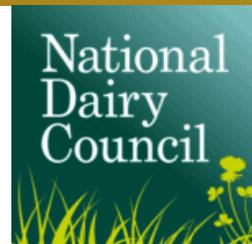
## Mercredi 21 mai 2025

Petit déjeuner

**ACCUEIL** par le National Dairy Council

**PRESENTATION** de la filière laitière en Irlande

**ECHANGE** entre des représentants du National Dairy Council



Transfert vers PORTALOISE

**RENCONTRE** avec l'entreprise **IDS** sur place ou dans un élevage  
*Présentation de l'entreprise d'équipements d'élevage*  
*Systèmes d'alimentation en salle de traite*

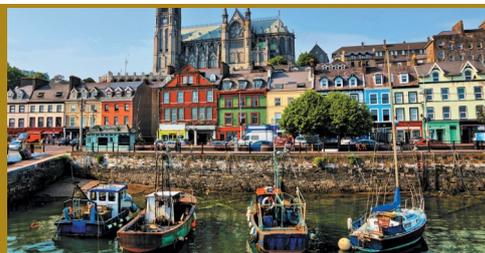


**VISITE** de l'entreprise et/ou d'une exploitation laitière utilisant les équipements IDS

**DISCUSSION** sur les équipements pour les exploitations laitières  
avec les animateurs du CRB

Trajet vers CORK - déjeuner en chemin

Dîner et hébergement à CORK





## Jeudi 22 mai 2025

Petit déjeuner

Visites dans les environs de CORK

**VISITE** d'une exploitation laitière système pâturant  
Ancien élevage bovin viande reconverti dans la production laitière  
94 Ha de prairies 48 Ha de forêt  
40 Ha de surfaces cultivées dont fourrages  
150 vaches laitières environs (Holstein et Fleckvieh)  
Vêlages de printemps



**ECHANGE** avec les éleveurs et les animateurs du CRB

**ACCUEIL** par un représentant de **Irish Farmer Association**



**VISITE** de son exploitation laitière système pâturant  
120 Ha de prairies  
245 vaches laitières (Holstein et croisement jersiaises)  
Vêlage de printemps

**ECHANGE** avec l'éleveur et les animateurs du CRB

Déjeuner

**VISITE** d'une exploitation laitière en système pâturant avec robot de traite  
144 vaches laitières (British Friesian x Prim Holstein)  
2 robots Lely Astronautes



**ECHANGE** avec les éleveurs et les animateurs du CRB



## Vendredi 23 mai 2025

Petit déjeuner - trajet en direction de MOOREPARK

**ACCUEIL** par TEAGASC Animal and Grassland Research Center



**PRESENTATION** de la station et des travaux d'études

**ECHANGE** avec les chercheurs de TEAGASC

Trajet retour vers l'aéroport - déjeuner en chemin

Départ de l'aéroport de DUBLIN à 18h50

Voyage en avion vers NANTES Atlantique, arrivée prévue à 21h30

repas du soir non compris



## INFOS PRATIQUES

**Inscription :** Avant le **15 janvier 2025** à l'aide du bulletin d'inscription joint

**Conditions d'accès:**

*Posséder une carte d'identité ou un passeport en cours de validité*

**Contacts :**

**Estelle BRAYELLE**

GIE Elevages de Bretagne

Rue Maurice LE LANNOU

CS 64240

35042 RENNES CEDEX

crb@gie-elevages-bretagne.fr

Tél : 02 23 48 29 00 / Fax : 02 23 48 29 01

**Coût de la formation :**

**Concepteurs agréés Charte Qualité Bretagne 2 500 € HT** (3 000 € TTC)

dont 1 500 € frais pédagogiques et 1 000 € transport, hébergement, restauration.

**Participants hors Bretagne 2 800 € HT** (3 360 € TTC)

dont 1 800 € frais pédagogiques et 1 000 € transport, hébergement, restauration

logement en chambre twin deux lits / chambre individuelle possible (surcoût : 420 €)

**Pré et post acheminement vers et à partir de Nantes à la charge du stagiaire**

**Le prix comprend une assurance annulation**

**Conditions de règlement et annulation :**

Règlement d'un acompte de 30% à l'inscription

Conditions d'annulation jointes au bulletin d'inscription

**Prérequis de la formation :**

Compétences métiers du public cible :

Concepteurs et constructeurs de bâtiments d'élevage laitier

**Méthodes et pédagogie :**

Exposés techniques, visites d'élevage

Echanges et travaux de synthèse en groupe

**Intervenants animateurs :**

Animateurs du Comité Régional Bâtiment du GIE Elevages de Bretagne

**Nombre de participants : 20 à 25**

**Evaluation des acquis par la rédaction commune du rapport technique du voyage**

**Durée de la formation : 21 heures**

*Pour les personnes en situation de handicap, merci de bien vouloir nous consulter en amont.*

*Pour les programmes alimentaires spéciaux ou indications de santé, merci de nous prévenir.*

*Règlement intérieur et conditions générales de vente consultables sur [gie-elevages-bretagne.fr](http://gie-elevages-bretagne.fr)*



Formation

Voyage d'études

**LA CONCEPTION  
DES BÂTIMENTS  
LAITIERS EN  
IRLANDE**

**Le bâtiment et le  
pâturage  
du 20 au 23 mai  
2025**

**À retourner  
au GIE Elevages  
de Bretagne**

**Avant le  
15 janvier 2025**

RESPONSABLE EN CHARGE DE LA CONVENTION : .....

Organisme / Entreprise : .....

Adresse : .....CP / Commune : .....

Inscrit ..... Personnes (si plus de 2 personnes, compléter avec un papier libres)  
à la formation voyage d'études en Irlande, du 20 au 23 mai 2025,  
proposée par le GIE Elevages de Bretagne mail ou courrier avant le 15 janvier 2025.

**LISTE DES PERSONNES A INSCRIRE**

NOM : .....Prénom : .....

Organisme / Entreprise : .....

Adresse professionnelle : .....

CP / Commune : .....Tél : .....

E-mail : .....@.....

Concepteur agréé Charte Qualité en Bretagne (2 500 €HT)

Participant non agréé ou Hors Bretagne ( 2 800 €HT)

NOM : .....Prénom : .....

Organisme / Entreprise : .....

Adresse professionnelle : .....

CP / Commune : .....Tél : .....

E-mail : .....@.....

Concepteur agréé Charte Qualité en Bretagne (2 500 €HT)

Participant non agréé ou Hors Bretagne ( 2 800 €HT)

Inscriptions : (nombre) ..... x ..... soit : .....€ HT

Total : ..... € HT

TVA 20% : .....€

Total TTC : .....€ TTC

**Acompte à régler à l'inscription (30% du TOTAL TTC) .....€ TTC**

E-mail du correspondant pour la facturation : .....@.....

Règlement :  Virement CRCA ILLE-ET-VILAINE - IBAN FR76 1360 6001 0700 9969 9800 088 - BIC AGRIFRPP836

Chèque à l'ordre de GIE Elevages de Bretagne

Facturation directe auprès de votre OPCO (sous réserve de réception au GIE de l'accord de prise en charge).

Nom de l'OPCO : .....

Fait à : ..... le :

(Cachet et signature )



*Formation voyage d'études*

**LA CONCEPTION DES BÂTIMENTS LAITIERS EN IRLANDE**  
**Le bâtiment et le pâturage du 22 au 23 mai 2025**

**À retourner au GIE Elevages de Bretagne**  
**Avant le 15 janvier 2025**

## Modalités d'inscription :

L'accès à la formation n'est pas garanti si l'inscription arrive au-delà de la date limite du 15 janvier 2025.

Le nombre de participants est limité à 25.

Toute inscription ne sera considérée comme définitive que sous réserve du versement d'un acompte de 30% du coût de la formation au moment de l'inscription.

Le solde du coût de la formation doit être versé au plus tard 45 jours avant le premier jour de la formation.

En cas d'inscription faite moins de 45 jours avant le premier jour de la formation, le règlement total de la formation est dû au moment de l'inscription.

## Conditions d'annulation

La formation engageant le GIE ELEVAGES DE BRETAGNE dans un contrat avec le voyageur, toute annulation demandée en application des dispositions de l'article L211-14 (I) du Code du Tourisme entraîne les frais d'annulation suivants :

- Plus de 60 jours avant le premier jour de la formation, les sommes versées seront remboursées sauf retenue pour frais de dossier de 15% par personne sur le montant total de la formation
- A partir de 60 jours avant le départ, le barème suivant s'appliquera :

| PÉRIODE D'ANNULATION  | FRAIS D'ANNULATION PAR PERSONNE APPLIQUÉS SUR LA BASE DU COÛT DE LA FORMATION EN € TTC |
|---|--|
| Entre 59 et 21 jours avant le départ                                | 35%  |
| Entre 20 et 15 jours avant le départ                                | 50%  |
| A moins de 15 jours du départ ou non présentation le jour du départ | 100%   |

- Aucun remboursement ne peut intervenir si un participant ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés par les convocations, de même s'il ne peut présenter les documents de police exigés pour son voyage (passeport, visa, carte nationale d'identité). Si un participant ne se présente pas au départ, et cela pour quelque cause ou motif que ce soit, aucun remboursement ne sera consenti.

- Pour des motifs techniques (jours fériés, dimanches, jours imposés pour certaines visites, etc.) ou en raison de conditions météorologiques défavorables ou encore en raison d'aléas liés à leur organisation, nous nous réservons le droit de modifier les itinéraires proposés et l'ordonnancement du programme.

## Assurance

Le GIE ELEVAGES BRETAGNE souscrit pour chaque participant une assurance rapatriement, garantie annulation/bagages (conditions ci-jointes).

## Identité des personnes demandant accès à la formation

Les noms et prénoms figurant à l'inscription seront ceux reportés sur le titre de transport. Ils doivent être identiques aux noms et prénoms figurant sur la carte nationale d'identité ou le passeport du voyageur.

Le GIE ELEVAGES DE BRETAGNE ne prendra pas en charge les frais supplémentaires résultant de l'impossibilité dans laquelle se trouverait un voyageur de présenter un document requis.